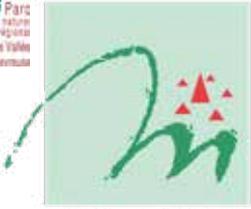


#145
NOV/DÉC 2020



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



Autour de la nature le 10 octobre

- **MOBILITÉ** : le point sur les alternatives au tout-voiture
- **CIMETIÈRE DES MOLIÈRES** : 5^{ème} épisode par Mémoire au Village
- **ACTION SOCIALE** : le groupe d'aide aux aidants

4-11 **Retour sur images**12-13 **Travaux**14 **Conseil municipal du 28 septembre**16-17 **À DÉTACHER : TRANSPORT À LA DEMANDE**19 **Espace Sportif Couvert : le point sur les financements**20-21 **Le cimetière des Molières, épisode 5**22-23 **MOBILITÉS : alternatives au tout-voiture**24 **ACTION SOCIALE : groupe local d'aide aux aidants**26 **La recette de Vincent, tarte aux figues**28-29 **Infos diverses**30 **Mots-croisés, par Claude Guillemain**

Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Anne-Sophie MATIAS**

Ont participé également à ce numéro :
Morgane BELIN, Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Guillaume ESPINOSA, Marc PRABONNAUD,
Armelle MACQUET, Pierre PRUNETTA, Claude GUILLEMIN, Vincent VICENTE, Diane de SAINT-LÉGER,
Jeannik MARCAULT, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles et ceux
que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°145
Imprimé sur papier
Coral Book White



La Lendemain - Les Molières - 31/08/2020

Quête de sens

Il nous arrive bien souvent, ces temps-ci, au détour de nos conversations, de faire part de notre désarroi et dire, à qui l'entend, que nous vivons une "drôle d'époque".

La société moderne, dite "de consommation" nous avait parqués dans l'intime, dans le cercle familial, ne nous laissant que peu d'action dans le champ social, à part ce qui nous reste de vie associative et de vie démocratique, pour lesquels nous n'avons pas aux Molières ménagé nos efforts ces derniers temps.

Les peurs et la prudence dont il faut faire usage face aux fléaux d'aujourd'hui nous bousculent encore plus dans cet état, et nous ramènent à des instincts de survie personnelle plus qu'à des processus de résilience collective.

Parfois, les remarques d'habitants pointant plus volontiers leur montant de taxe foncière que le coût des projets et des services mis à disposition de tous, ramènent tristement à cette réalité.

Alors je le clame volontiers, aucune forme de société mettant l'humain et la nature au cœur de son projet ne naîtra sans une volonté et une action collectives.

Les débris au milieu desquels nous marchons ne seront pas ramassés par un être surhumain et providentiel

mais par chacun d'entre nous, par le sens que nous sommes capables de donner à nos actions, par les formes que nous choisirons pour les mettre en commun et les faire interagir.

Nos choix de consommation, les projets dans lesquels nous sommes prêts à nous impliquer, la façon dont nous travaillons, dont nous circulons... Tout ce qui ne posait pas question apporte aujourd'hui réponse.

Ce potentiel dans vos mains, pesez-le sans attendre, et voyez, en dehors de vos actions individuelles, à quel projet commun vous pouvez contribuer, ou même être à l'origine.

La commune est le berceau pour les aider à prendre vie concrètement, nous nous engageons en tous cas dans cet esprit, ici, aux Molières.

Plusieurs sujets en témoignent dans ces pages, mais sans votre intérêt, votre mobilisation et votre quête de sens, ils finiront par y rester comme notre mémoire.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne



29 août : Visite des jeunes de Paris 12ème en court séjour aux Molières

Dans le cadre d'un partenariat entre **France Urbaine** et les **Maires Ruraux de France**, suite aux contraintes de déplacements liées à la crise sanitaire, la commune des Molières s'est portée candidate pour accueillir un groupe de jeunes adolescents du 12ème arrondissement de Paris.

Ces derniers ont loué des vélos à **l'Aiguillage**, à côté de la gare RER de St Rémy, et ont dressé leurs tentes dans le Parc du Paradou. ils ont pu visiter les installations des **maraîchers de La Lendemain** et leurs surfaces de permaculture.

Et bien sûr... profiter avec une température assez fraîche et malgré tout sans pluie de la **séance de cinéma en plein air** organisée gratuitement pour les habitants.



3 septembre : Rencontre école / tout-petits

Organisée à la médiathèque avec **les enseignants** sur le temps scolaire et une délégation de **l'établissement pour enfants polyhandicapés "Les Tout-Petits"**, cette séance de sensibilisation et de rencontre avait lieu en amont de la **création d'une classe pour enfants en polyhandicap à l'école** des Molières (voir page suivante).

Elle a permis aux uns et aux autres de **s'acclimater** et de répondre aux **nombreuses questions** que les enfants se posent.



3 septembre : Forum des associations

Un succès inattendu. Outre le tennis-club qui a augmenté sensiblement le nombre de ses adhérents avec la perspective de l'ouverture prochaine de l'**Espace Sportif Couvert**, l'ensemble des associations et activités représentées n'ont pas été boudées par les habitants et leurs enfants, espérant tous une amélioration des conditions d'exercice de ces dernières dans les mois qui viennent !

Il faut dire que la commune avait "mis le paquet" avec une campagne d'affichage et de communication, fin août - début septembre, "**C'est aux Molières**", qui faisait la promotion de la **richesse des activités dans notre village**.

Ce fut aussi l'occasion de découvrir l'un des trois véhicules qui sillonnent nos routes en journée du lundi au vendredi dans le cadre du **Transport à la Demande** mis en place par la Région, le Parc Naturel et le Pays de Limours.



10 septembre : Inauguration à l'école de la 1ère classe en Île de France qui scolarise 6 enfants polyhandicapés

Ça aussi, c'est aux Molières ! Avec les **Tout-Petits**, institution historique de notre village, Madame **Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes en situation de handicap**, les professeurs et les élus de la commune et de l'Essonne.

Cette **classe intégrée à l'école** est la deuxième en France, la première en Île de France. Elle est d'abord une grande satisfaction pour les parents des enfants concernés. Elle sera **une expérience à construire avec les professionnels, les parents, les enfants, bien sûr.**

La ministre a assuré qu'elle reviendrait en juin pour faire le point avec nous tous.



18 septembre : Concert de Chants du Monde à l'église par Polyphonies de la Terre

Aux Molières, les amis de l'église ont organisé le vendredi soir, en amont des Journées du Patrimoine dans l'église sainte Marie Madeleine un concert polyphonique de chants du monde - subventionné par la Communauté de Communes et la commune - de l'ensemble choral mené par Enaurah Simon Plaza, (Association de musique de Bullion-Bonnelles-La Celle les Bordes).

Pureté du ton, originalité et variété du répertoire : pas d'autre instrument que les voix, juste l'harmonica pour rappeler la note ; des voix au ton si clair, qu'elles s'engouffraient par la porte laissée ouverte !



18 septembre : Concert plein air par Stencil H avec le Point Bar

Organisée par le Point Bar, cette soirée, de la même façon que fin juillet, fut une éclaircie d'animation au milieu de toutes nos annulations. Convivialité, musique, hot-dogs du Point Bar, burgers, brochettes et frites du Hérisson Jaune.



19-20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine à l'église des Molières

Le thème cette année des JEP était : patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !.

Des visiteurs intéressés, souvent venus de loin : commentaires et explications sur le bâtiment, l'histoire de l'architecture, les travaux de la première tranche à mener par la commune...

Blés, coquelicots, étoiles de la mosaïque, couleurs des vitraux avec le soleil ont fait leur admiration.

Gérard Morin et Florence Thiébault-Coville, représentant la Fondation du Patrimoine, sont venus découvrir le label « Patrimoine d'Île de France » apposé et décerné depuis peu par la Région.

Le kakémono des Amis de l'église faisait par ailleurs bonne figure à l'arrivée des petits trains du patrimoine (journée organisée par le Parc Naturel Régional).

Continuez à participer à la souscription ! (ci-contre >)



BON DE SOUSCRIPTION

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de
L'ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE DES MOLIERES

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/66284

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

> Fondation du Patrimoine - L'église Sainte Marie Madeleine des Molières
153 bis Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

26 septembre : Moment de convivialité au stade pour les collégiens et lycéens des Molières

Organisé par **Guillaume ESPINOSA**, conseiller municipal délégué à la jeunesse, ce moment de convivialité autour d'activités sportives et de loisirs, suivi d'un barbecue a été plébiscité par les jeunes participants.

Ce fut également l'occasion pour chacun de partager ses idées, envies de sorties, d'animations et d'**échanger sur les projets pour le village** et contribuer dans les mois prochains, à l'animation jeunesse de la vie de notre village.



8 octobre : Raconte-tapis à la maternelle avec Anik Incerti

Conteuse intervenant au village depuis de nombreuses années, Anik Incerti est venue régaler les enfants directement en maternelle, lors d'une séance bien appréciée, en ces temps de restriction sur nos interactions et nos échanges. Programmation assurée par **Frédérique PROUST**, maire-adjointe chargée entre autres de la culture.



10 octobre : Fête de la Nature 2020

Atelier nature et goûter local pour les enfants des Molières qui n'ont pas boudé leur plaisir, accompagnés par leurs parents.

Une séance ludique et conviviale, mais aussi d'apprentissages, menée par **Morgane BELIN**, conseillère municipale déléguée à la transition écologique.

D'autres actions seront menées aux beaux jours, dans le prolongement de celle-ci, visant à **mieux comprendre les interactions positives que nous pouvons avoir avec la nature vivante**.

> Illustrations : voir aussi la Une de ce bulletin municipal



10 octobre : Lecture publique / Parcours Hélium

Comme chaque année, la commune accueillait l'un des lieux d'exposition du **Parcours d'Artistes** de l'association **Hélium**, avec pour point d'orgue un moment de musique et de lecture dans le respect de la distanciation mais avec **l'émotion** proche...



14 octobre : Installation du Conseil Municipal des Enfants

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 14 octobre, et ses membres ont commencé à trier leurs propositions, en compagnie du Maire, Yvan Lubraneski, et du Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, Guillaume Espinosa.

Les commissions de travail seront bientôt formées sur cette base. En attendant, **grande fierté pour les nouveaux de se voir remettre leur écharpe tricolore !**



Alphaimmo

La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours(x2), Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan

Des conseillers

expérimentés et passionnés

30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71

agence-alpha immo.fr

19 octobre : Hommage républicain à Samuel Paty

Au pied de notre Arbre de la Liberté, place de la mairie, à 12h, Monsieur le Maire, Yvan Lubraneski a déposé une gerbe de fleurs dans le cadre d'un hommage républicain au professeur assassiné dans les conditions que vous connaissez et qui, au-delà de l'acte barbare, nous atteignent dans les valeurs qui sous-tendent notre République, et particulièrement ses principes de liberté, de laïcité et de fraternité.

Ainsi, chacune et chacun pouvait s'y incliner les jours suivants et y déposer éventuellement quelque chose.

Les drapeaux ont été mis en berne du 19 au 21 octobre, jour de l'hommage national.

Discours d'Yvan Lubraneski, maire des Molières, 19 octobre 2020 à 12h.

(seul le prononcé fait foi)

« Nous sommes réunis à l'initiative de l'ensemble de l'équipe municipale pour rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné dans les conditions que vous connaissez, ignobles et barbares, et, au-delà, pour dire à quel point sont atteintes les valeurs qui fondent notre République : liberté, égalité, fraternité, et bien sûr laïcité.

J'ai à mes côtés Sylvie Tréhin, maire-adjointe à l'éducation et au vivre ensemble. Oui, le vivre ensemble, nous savons à quel point il s'agit d'un sujet et d'un projet pour notre société.

À mes côtés aussi, Pierre Pruneta, ancien conseiller municipal, membre du conseil des sages et professeur d'histoire-géographie retraité.

La République, elle commence à l'échelle de la commune, il est fondamental que les conseillers municipaux aient chevillées au corps ses valeurs.

La République, elle commence à l'école, c'est un creuset où l'élève prend conscience d'appartenir à autre chose que sa famille et ses conceptions personnelles, c'est à dire à une communauté de destin au sein d'une République fondée sur des valeurs. La commune des Molières souhaite réaffirmer tout son soutien à la communauté éducative.

Ces valeurs, nous les avons rappelées sur cette gerbe de fleurs que nous déposons au pied de notre Arbre de la Liberté, désigné comme tel en 2015, lieu symbolique autour duquel nous avons eu malheureusement d'autres occasions de nous réunir et de nous recueillir.



Nous n'oublions pas l'égalité, qui fait le vœu de considérer chacun comme un citoyen. Et nous avons inscrit « **Liberté – Laïcité - Fraternité** ».

Liberté, et notamment la liberté d'expression, qui doit nous interroger aujourd'hui sur les règles à mettre en œuvre pour la permettre et travailler à ses limites. Car il n'existe pas de liberté sans limite. Elle semble franchie à toute vitesse par la haine déversée sur les réseaux sociaux.

Laïcité, qui garantit la liberté absolue de conscience, qui garantit à chacun d'avoir une religion ou de ne pas en avoir. Elle offre cette garantie en limitant, elle aussi, dans notre communauté républicaine ces conceptions qui restent personnelles. Son principe mérite aussi d'être réaffirmé et mis en œuvre avec plus de fermeté.

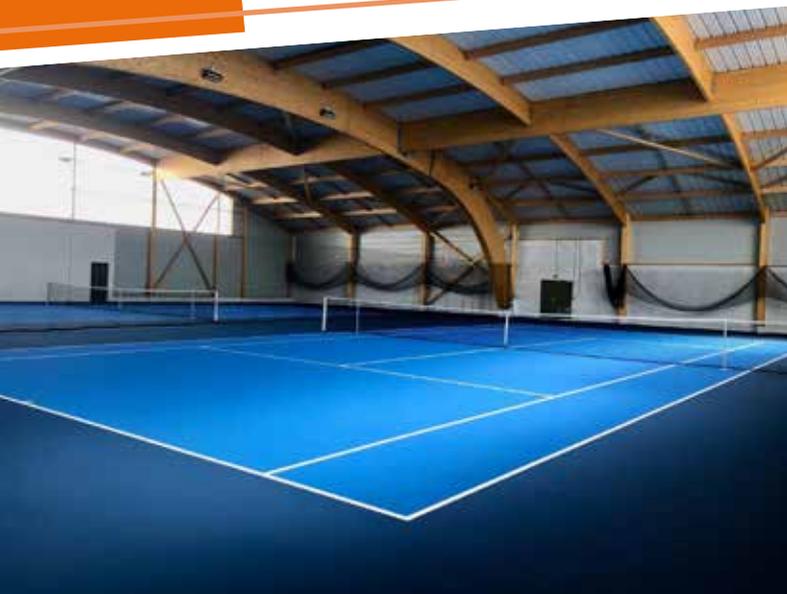
Fraternité, car c'est la finalité de notre projet républicain, se considérer comme frères et sœurs et nous considérer mieux au-delà de nos différences et de nos conceptions personnelles.

Chacun à sa place doit défendre et contribuer à faire vivre ces valeurs.

L'émotion qui traverse le pays prouve que nous le pouvons encore. Chacun au village pourra témoigner dans les prochains jours ici au pied de l'Arbre de la Liberté, de son soutien à notre projet républicain, avec une fleur, une pensée et tout ce qu'il voudra poser ou manifester, dans la fraternité. »



Les jours suivants, des habitants ont déposé bougies, objets, fleurs...



↑ Espace Sportif Couvert

L'Espace est bientôt achevé, avec un travail sur tous les espaces extérieurs du complexe sportif municipal (pare-ballons, plateforme skate-park, clôture, trottoirs, cheminements et plantations, parvis entouré d'un muret...).



← Entretien et pose de mobilier urbain

Le mobilier urbain est régulièrement abîmé, arraché, ce qui impose de nombreux chantiers imprévus pour les services techniques afin de continuer à garantir notre cadre de vie et notre sécurité.

Caniveaux →

En octobre, un passage de camions sur deux jours a permis un nettoyage mécanique sur les rues principales. Une partie est aussi assurée manuellement.



Pendant ce temps, les dépôts sauvages continuent ↑

Si la fermeture de la route de Roussigny la préserve maintenant, entre autres, d'une bonne partie des dépôts sauvages sur la commune, notre attention se porte aujourd'hui, en lien avec les agriculteurs, sur d'autres secteurs, pour y rechercher des solutions durables permettant de les limiter.



← Entretien des espaces verts

Espaces verts, arbres, continuent à mobiliser les agents d'un bout à l'autre de la commune en permanence. Lors de sa dernière réunion, le Conseil des Sages a été saisi pour faire des propositions en la matière.

Premières prises reliées au réseau de fibre optique

La Cocquetière et une grande partie de la rue de Gometz, rattachés au NRA de Gometz-la-Ville, sont les premières prises individuelles reliées au réseau de fibre optique déployé par le SMO Essonne Numérique qui associe les communes et le Département dans ce déploiement.

Les informations sont mises à jour en temps réel sur essonnenumerique.com



Conseil municipal du 28 septembre 2020 (extraits*)

• OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

Cette volonté de conserver à l'échelle de chacune des communes les prescriptions et projets en matière d'urbanisme est partagée par l'ensemble des communes du Pays de Limours.

Adoptée à l'unanimité

• APPROBATION DU RÈGLEMENT DES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES

Ces dispositions visent à permettre l'utilisation, parfois en libre accès, de postes informatiques à la médiathèque, ou encore pour un projet spécifique dans la salle de l'Agora.

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ENTRE L'EEAP LES TOUT PETITS ET LA COMMUNE DES MOLIÈRES DANS LE CADRE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉ AU SEIN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANNE FRANK AUX MOLIÈRES

Convention répartissant les responsabilités des parties dans le cadre de la création d'une classe pour enfants avec polyhandicap à l'école élémentaire (voir p. 4-5).

Adoptée à l'unanimité

• CONTRAT DE DÉPLOIEMENT DE LA SOLUTION DE COURT-VOITURAGE DÉVELOPPÉE PAR LA SOCIÉTÉ KAROS - RENOUELEMENT ANNUEL

Il s'agissait du renouvellement de ce partenariat mené depuis 2017 pour accélérer les usages individuels d'autopartage. Une négociation cette année a permis une baisse de 50% du montant assortissant ce partenariat, soit une somme de 1000 €.

Adoptée à l'unanimité - Voir aussi p. 22

• CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE VERBALISATION ÉLECTRONIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES

L'agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) recruté en janvier sur la commune a parmi ses attributions des missions de sécurité, d'abord préventives, mais, pour être efficaces, seront aussi répressives selon les modalités définies par les élus.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) POUR LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE BASKET-BALL ET DE HANDBALL

L'opportunité de bénéficier d'une subvention de 50% croisée à la possibilité d'intégrer ce nouvel équipement aux installations municipales du stade a motivé cette demande. Le coût estimé de ce projet s'élève à 91 360 € HT soit 109 632 € TTC, correspondant à :

- la création d'une plate-forme et la pose d'une résine synthétique au sol,
- le tracé des terrains de basket-ball et de handball,
- 6 paniers de basket-ball et 2 cages de but de handball,
- une clôture pare-balls.

Adopté à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en mairie.



Centre Équestre des Molières

- Pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Activités complémentaires et variées : enseignement du polo, école d'attelage...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com

bulles & cocon

Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui

Aurélié Hamers

www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Jean-Luc SER

Photographie

(Photographe mairies des Molières, Limours, Forges, CCPL...)
Mariages et cérémonies
Nouveau: Transfert de vos négatifs couleur et NB sur clé USB
Retrait des rayures et défauts

Jeanlucser@yahoo.fr

RLE ELECTRICITE GENERALE

4, Rue de la Janvrerie
91470 LES MOLIÈRES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

• **TRANSPORT À LA DEMANDE**
Une expérimentation que l'on attendait !

de 7h
à 19h45

Pour réserver

<https://tad.idfmobilites.fr/vallee-de-chevreuse/>
ou depuis l'**appli TàD** Île-de-France Mobilités
ou au **09 70 80 96 63**



**EXCLUSIVEMENT
SUR RÉSERVATION**

DU LUNDI AU VENDREDI



Appli TàD
Île-de-France Mobilités



tad.idfmobilites.fr

09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

Zones desservies par le TàD Vallée de Chevreuse



Heures de pointe
Heures creuses

Heures de pointe du lundi au vendredi

Le matin : 7h00 à 9h30 • Le soir : 16h30 à 19h45

**De 7h00
à 9h30**

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Yves
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

Possibilité de se rendre à

Gare RER
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

ou

Gare Transilien
La Verrière
via la ligne 39-17

**De 16h30
à 19h45**

Prise en charge possible aux points d'arrêt :

Heures creuses du lundi au vendredi

La journée : De 9h30 à 16h30

**De 9h30
à 16h30**

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Yves
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

Possibilité de se rendre à

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Yves
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

**De 9h30
à 16h30**

Dépose possible à l'arrêt de bus de mon choix situé dans les communes de :

SE DÉPLACER SANS RÉSERVATION AVEC LES LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

EN HEURES DE POINTE UNIQUEMENT :

- Ligne 39-003 39-303 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Rambouillet
- Ligne 39-13 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Limours
- Ligne 39-27 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Les Essarts-le-Roi
- Ligne 39-103 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Cernay-la-Ville

TOUTE LA JOURNÉE :

- Ligne 39-17 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ La Verrière
- Ligne 39-403 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Chevreuse

• ESPACE SPORTIF COUVERT

Le point sur les financements



K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@judoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@judoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69

www.sascustodio.com



ATELIER
A D A P

☎ 07 68 44 00 36
☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM

DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire

Maison neuve

Extension

Surélévation

Réaménagement

Rénovation

Décoration

Atelier maquette

Photographie

Coût

L'estimation est établie à ce jour à **980 725 € HT** (dont voies et réseaux, réinstallation du skate-park inclus). Pour financer ces travaux, des **subventions** ont été obtenues :

- 150 000 € : État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,

- 128 700 € : Conseil départemental de l'Essonne,
- 100 000 € : Fédération Française de Tennis,
- 50 000 € : Conseil Régional d'Île-de-France,
- 50 000 € : Tennis-Club des Molières sous forme d'une aide financière de 3 000 € par an sur 15 ans,
- 20 000 € : État au titre des Travaux Divers d'Intérêt Local.

Deux autres éléments importants :

- la commune n'a pas recouru à l'emprunt
- une compensation sera récupérée sur la TVA.

Usage et propriété

La commune est bien sûr propriétaire de ce nouvel équipement, quand bien même les courts sont homologués et feront l'objet d'un usage prépondérant par le Tennis-Club.

À ce titre, la commune assurera la gestion de l'espace sportif couvert (attribution des créneaux, respect des normes) et veillera à assurer la **diversité des pratiques sportives** compatibles avec le tennis ainsi que l'accès de tous les partenaires à l'équipement (écoles, associations...).

Bien entendu, la commune disposera de cet équipement pour l'**organisation de manifestations communales** comme dans le cadre de dispositifs d'urgence et de sauvegarde. ■

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques à domicile
Dépannage de véhicules légers
Enlèvement d'épaves gratuitement avec certificat de destruction
Rachat de tout véhicule dans l'état ou sans contrôle technique

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine 2019, Mémoire au Village** (section de *Sports & Loisirs des Molières*) vous avait proposé une visite commentée du cimetière et de ses monuments remarquables.

→ **Au fil des bulletins municipaux, vous retrouvez la transcription des commentaires qui ont été prononcés devant les monuments choisis.**

■ **Dans ce numéro, la cinquième halte de ce parcours :**

Sépulture CHERET

La famille CHERET est originaire du petit village de LIGNAC dans l'Indre. Vers 1757 sous le règne de Louis XV, ils émigrent pour la commune d'Auffargis dans les Yvelines. Avec le mariage de François-Antoine CHERET (charretier de son métier) et de Marie-Madeleine BARREAUX, en 1789, les CHERET s'installent aux Molières.

Nous sommes devant la sépulture d'Auguste Eugène CHERET, arrière-petit-fils de François-Antoine. Auguste Eugène CHERET naît aux Molières en 1845. Ses parents sont cultivateurs et propriétaires. Auguste Eugène épouse en 1867, aux Molières, Adélaïde ROUSSIN. De cette union, naissent 7 enfants, 3 garçons (1 décèdera à 3 mois) et 4 filles. Un des fils, Albert Eugène, est le grand-père de Mme Marie-Claude MARTIN, qui vit à Limours.



Auguste Eugène CHERET exerce plusieurs métiers : d'abord la profession de treillageur (fabrication des treillages), puis aubergiste (son auberge fait aussi pension), marchand de vin, également entrepreneur de bal à partir de 1876, cette famille CHERET comportait plusieurs musiciens confirmés. Ils sont à l'origine de la création d'une fanfare ; j'en reparlerai.

Mais Auguste Eugène CHERET est aussi un personnage important aux Molières. L'ensemble de la propriété où se construisent actuellement de nouveaux immeubles lui appartient. Il sera Conseiller municipal de 1884 à 1889, puis Maire du village de 1891 à 1896. Il sera également conseiller d'arrondissement du canton de Limours et délégué cantonal. Le 14 décembre 1896, il anime une réunion publique chez la veuve QUESNOT à Limours ; après cette réunion, il meurt brusquement dans la nuit d'une embolie pulmonaire.

Durant son mandat de Maire, Auguste Eugène CHERET va entreprendre les démarches pour le **transfert du cimetière**, avec la recherche d'un terrain sur la commune.

Mais sa plus importante initiative fut la **création de la Caisse des Écoles**.

La fréquentation des écoles est assez bonne depuis 1882

(lois J. Ferry), le niveau de l'instruction progresse, les illettrés diminuent et les familles désirent que leurs enfants obtiennent le certificat d'études.

Dès le début de son mandat de Maire en 1891, Auguste Eugène CHERET fait voter par son conseil municipal la création d'une Caisse des Écoles et fait adopter les statuts approuvés par le Préfet de Seine-et-Oise le 23 décembre 1891.

Le but était d'impliquer les familles dans l'instruction de leurs enfants, de faciliter la fréquentation régulière des écoles par des récompenses aux plus méritants sous forme de livres, de livret de Caisse d'Épargne, d'excursions scolaires ; pour les élèves indigents, distribution de vêtements, chaussures pendant l'hiver. Depuis le 1er mars 1892, les élèves des écoles des Molières recevaient gratuitement les fournitures scolaires classiques, sauf les livres. Pour acquitter ces dépenses, l'instituteur et l'institutrice recevaient chacun une somme mensuelle de 15 Francs. Quelques temps après, la Caisse des Écoles prenait à sa charge la fourniture des livres.

Lors de la réunion de février 1892, il est décidé d'allouer la somme de 10,5 Francs à chacun des 5 garçons les plus méritants, idem pour les filles.

De même, lors de la réunion du 25 juin 1892, le Comité de la Caisse des Écoles décida que 3 dictionnaires encyclopédiques seraient donnés aux 3 garçons les plus méritants, idem pour les 3 filles méritantes.

D'autre part, la Caisse des Écoles organise des bals de

En quelques mots, voilà retracées l'action et les initiatives entreprises par Auguste Eugène CHERET qui fut Maire des Molières ; avec la création de la Caisse des Écoles, il contribuera largement à favoriser l'instruction des enfants en impliquant les familles. Par ailleurs, ses descendants, avec la création de la fanfare et l'organisation de bals dans le village, ont facilité ce qu'on appelle aujourd'hui le « vivre ensemble ».

Pierre Pruneta
pour *Mémoire au Village*

Message de Mémoire au Village

Dans le bulletin précédent, nous vous avons indiqué que nous étions amenés à nous intéresser aux meules de moulin et nous sollicitons votre aide.

Si donc vous avez chez vous une meule ou un fragment de meule, si vous remarquez dans un mur un morceau de meule, merci de nous le signaler.

*Dominique Binet : 01 60 12 26 08 alain-dominique.binet@orange.fr
Jeannette Givaja : 01 60 12 30 06 pierre.givaja@wanadoo.fr
Jacques Pezot : 01 60 12 18 65 jacques.pezot@wanadoo.fr*

société, des tombolas et même, sur proposition de l'instituteur, des conférences payantes.

En effet, le budget de la Caisse des Écoles est bien modeste, ses principales ressources étant assurées par des dons, des cotisations et une subvention annuelle de la commune de 200 Francs.

Après la disparition du maire, son épouse et ses fils poursuivent l'organisation de bals et créent en 1898 la **fanfare des Molières**.

Ils ont eu le mérite d'éveiller à la musique des habitants qui exerçaient des professions agricoles et de carriers. Cette fanfare était appréciée dans toute la région. Au début, les répétitions avaient lieu au café Goussard, aujourd'hui maison particulière située au 16 rue de Cernay.

Un des fils Chéret, conseiller municipal, fera voter la décision de créer une salle pour les répétitions de cette société de musique derrière ce qui est aujourd'hui le lavoir.

Constant PORTIGLIATTI, un des mémoires du village, a quelques souvenirs à propos de cette fanfare, je cite : « adolescent, j'ai découvert [dans la salle de répétition] des cartons musicaux abandonnés là ; des photos de groupes étaient accrochées au café Basset, chez Georgette, aujourd'hui le restaurant le Chat Botté, c'était notre MJC de l'époque », souligne Constant !

Tout va prendre fin avec la guerre de 14-18.



Meule gallo-romaine



Partager la voiture

Depuis 2017, le partenariat de la commune avec l'application de **co-voiturage KAROS** a accéléré les usages en la matière par les habitants. En constante progression, la part des habitants y recourant en atteste.

Ils sont aujourd'hui 80 à y recourir ponctuellement ou très régulièrement pour leurs **trajets pendulaires domicile-travail**. Parfois l'application a mis en rapport des personnes qui s'ignoraient et font désormais route ensemble, sans forcément passer par KAROS.

Une politique volontaire de la commune est un plus, car en proportion il y a 2 fois moins d'utilisateurs dans les communes voisines non partenaires de KAROS.

La Communauté de Communes s'est pour l'instant engagée avec **REZO POUCE**, mais les résultats ne sont pas au rendez-vous, pour un coût supérieur à 20 000 €... En effet, REZO POUCE n'inclut pas dans son modèle une **compensation des frais engagés par le conducteur**, contrairement à l'application KAROS qui est donc privilégiée par les usagers.

Quelles perspectives aujourd'hui ?

La commune s'est réengagée dans son partenariat avec KAROS, bénéficiant en contrepartie de statistiques anonymisées et d'un tableau de bord avec de nombreux outils de communication et de reporting. Les habitants continuent de bénéficier d'une com-

munauté dédiée avec profils vérifiés, et d'une garantie retour si un covoitureur faisait défaut.

L'équipe municipale réfléchit aussi à un **projet de véhicule électrique partagé**, peut-être en lien avec **l'Aiguillage, maison de l'éco-mobilité** créée à Saint-Rémy-les-Chevreuse par le Parc Naturel Régional.

Le Transport à la Demande

Île-de-France Mobilités, en lien avec le **Parc Naturel Régional** de la Haute Vallée de Chevreuse et les **communautés de communes** de Chevreuse et du Pays de Limours, a lancé **deux expérimentations de TàD** autour de pôles-gares.



Initialement prévu sans Boullay ni Les Molières, **le circuit autour de la gare RER de Saint-Rémy est maintenant en place depuis le 31 août** de cette année, tout comme le circuit autour de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges, dont l'arrêt le plus proche n'est quant à lui qu'au niveau de La Lendemain ou de Chaumusson (Limours) pour les habitants des Molières.

C'est pourquoi, en sus des retours que les élus des Molières ou de Boullay font au niveau de la CCPL (Communauté de Communes du Pays de Limours), **la commune a relayé une pétition en faveur d'un élargissement du circuit** pour concerner ces deux communes et notamment les élèves du collège et du lycée de Limours.

L'équipe municipale est donc mobilisée pour faire en sorte que cet élargissement soit acté par IDFM dans les prochains mois.

Le vélo et le VAE

L'usage du vélo ou du vélo à assistance électrique pose deux questions : celle des **chemins** et celle des **équipements**.

Pour ce qui est des équipements, nous avons relayé abondamment les **aides de la Région Île-de-France** dont certains habitants ont déjà pu profiter. Aussi n'hésitez pas à retrouver ces aides réactualisées sur cette page, notamment les 500 € d'aide qui sont assez simples à percevoir :

www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo

Sur la question des chemins, compétence communale et intercommunale, un **schéma des liaisons douces intercommunales** a été acté en 2019 et contient de nombreuses possibilités nouvelles pour les habitants. C'est dans le cadre de ce schéma que la **liaison Limours-Saint-Rémy** a commencé d'être aménagée et nous concerne au niveau de Boullay-Gare.

Mais il est aussi prévu un **raccordement à Gometz-la-Ville par la Vacheresse** et un **raccordement à la Véloscénie** Paris-Mont-Saint-Michel (ancienne voie de l'aérotrain) par La Lendemain.



Partagez vos trajets et divisez votre budget auto par 2 !

Pour un trajet domicile-travail de 22km vous économisez en moyenne 120€ par mois

SMOLIERES KAROS



Dans le cadre de son partenariat avec la MSA, Mutualité Sociale Agricole, le **Service NOA** vous informe de la mise en œuvre d'un **Groupe de soutien pour les aidants familiaux** domiciliés sur les communes du secteur du Hurepoix. Ces rencontres auront lieu une fois par mois, **le lundi après-midi de 14h à 16h** jusqu'au lundi 19 Juillet 2021

Au Foyer Rural, Place de la Mairie à Gometz-La-Ville. Des solutions de transport et de garde de la personne dépendante sont possibles sur demande.

Les inscriptions se font auprès du **Service NOA** : **01 69 80 59 72** ou noa@hpgm.fr



Lundi 16 Novembre 2020	La communication avec son proche	Emilie RIGAUT Psychologue,
Lundi 14 Décembre 2020	Temps de détente Auto-massage	Patricia MICHEL Réflexologue
Lundi 18 Janvier 2021	Prendre du temps pour soi, le répit de l'aidant	Alexandra SZUPIENKO TAFNA Psychologue,
Lundi 15 Février 2021	La Santé de l'aidant Les solutions de répit	Dr ANDRIATSIFERANA Gériatre Raquel GARCIA /Aurélie COURBON NOA-CLIC / MSA
Lundi 15 Mars 2021	La relation, la famille et le couple face à la maladie	Alexandra SZUPIENKO TAFNA, Psychologue
Lundi 12 Avril 2021	Temps de Convivialité chasse aux œufs	Raquel GARCIA /Aurélie COURBON NOA-CLIC / MSA
Lundi 17 Mai 2021	Les mesures de protection juridiques	Mme SYLVESTRE BARON, Mandataire judiciaire
Lundi 21 juin 2021	L'entrée en institution, le deuil blanc Visite d'un établissement	Julie DUBOIS, Psychologue
Lundi 19 juillet 2021	Bilan écrit / temps de convivialité (sortie en Forêt)	Raquel GARCIA /Aurélie COURBON NOA-CLIC / MSA

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Argentine... Bhoutan... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Ténérife... Thaïlande... Vietnam

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS SUR-MESURE AVEC GUIDES FRANCOPHONES
DES IDEES DE CIRCUITS SUR WWW.LECHATBOTTEDESNOA.COM
contact@lechatbotte.noa.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62

lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi
 midi et soir
- dimanche midi

L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

A VOTRE SERVICE
Depuis 1988

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotreservice.lesmolières.fr
N° Siret 409 561 719 00017

Prest@venir
Assemblée qualifiée le Présent
pour assurer Votre Avenir...

Prestations de Services Informatiques pour les Entreprises

José DEVAULT
Gérant

06.14.06.44.68
jose.devault@prestavenir.net

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
Epiceries fine • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

www.entre-la-poire-et-fromage.fr

Produits locaux et artisanaux

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Frais et authentique !

Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES



La figue pour une santé de fer !

En pâtisserie ou à déguster simplement, la figue est très prisée des gourmands. Elle apportera autant de délices à vos papilles que de bienfaits à votre organisme.

Recette tarte aux figues pour 8 personnes

Ingrédients :

- 250g de pâte feuilletée
- 10 figues
- Nappage

Ingrédients pour la crème amande :

- 100g de beurre pommade
 - 2 œufs
 - 80g de sucre
- 100g de poudre d'amande
 - 20g de farine
 - 20g de rhum

1. Mélanger au fouet dans un saladier les œufs, le sucre, le beurre, la poudre d'amande, la farine, le rhum
2. Étaler et déposer la pâte feuilletée dans un moule à tarte
3. Verser la crème d'amande et lisser avec une spatule
4. Couper les figues en quartiers et les disposer sur la crème amande
5. Cuire au four à 180°C, 30 à 40 minutes
6. Napper la tarte

À déguster tiède, accompagnée d'une crème glacée au miel ou à la lavande.

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



7 a poser
cuisines

Mr BOUREL Emmanuel
Port : 06 27 42 32 26

18 Rue de la Butte
91470 Les Molières
Tél. : 01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage



01 60 12 93 89
06 03 22 97 82
possibilité paiement
chèque emploi service

BOULANGERIE PÂTISSERIE



du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

ComRéa

L'agence de communication *réactive*

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

☎ 0686279986 📧 contact@comrea.net



Les représentants de **parents d'élèves**

Suite aux élections de parents d'élèves au Groupe Scolaire Anne Frank, voici les représentants élus :

Maternelle :

Mme RIMBAULT Cécile et Mme BENITO Marie

Élémentaire :

Mme Caroline BOURDREUX, Mme Christine CHAPUT, Mme Johana BOURGAULT, Mme Cynthia MACADRE, Mme Mélanie BENDAYAN et M. Thomas BOUCARD (suppléant)

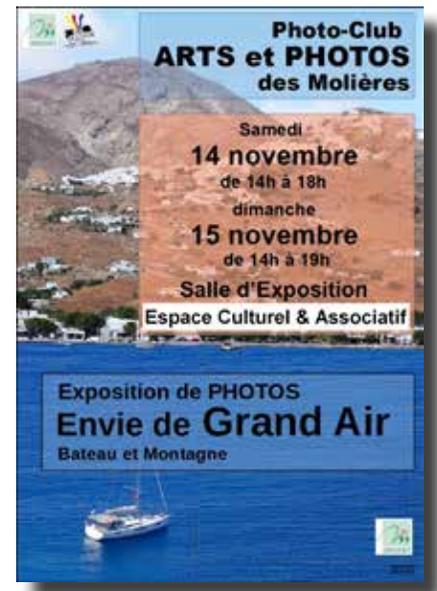
Vous pouvez joindre l'**Union des Parents Indépendants (UPI)** à cette adresse : upi.les.molieres@gmail.com

Exposition du Photo-Club

"Envie de Grand Air"

Samedi 14 novembre de 14h à 18h
& **dimanche 15 novembre** de 14h à 19h

à la **salle d'exposition**
de l'Espace Culturel & Associatif
Guy Jean-Baptiste Target
4, rue de la Porte de Paris aux Molières.



Événements et covid-19

De nombreux événements ont été remis en cause étant donné les conditions exceptionnelles créées par la pandémie de covid-19 ou sont en cours d'étude pour autorisation.

C'est pourquoi ne sachant pas, à l'heure où nous bouclons ce numéro 145 du bulletin municipal, s'ils auront bien lieu, nous avons préféré privilégier la communication numérique au moyen de notre **site web** et de sa **lettre d'information électronique** pour vous tenir au courant.

Les panneaux d'affichage seront eux aussi mis à jour en fonction de la tenue ou non de ces événements.

Nous vous rappelons que vous pouvez facilement vous inscrire sur la page d'accueil du site lesmolieres.fr

→ En cas d'alertes ou messages urgents, vous pouvez être rapidement informés.



REJOIGNEZ-NOUS
ENRACINEZ-VOUS !



POUR UNE ÉCONOMIE 100 % LOCALE ET RÉELLE

L'association La Racine est née en 2017 de la volonté d'un collectif de citoyens (particuliers, professionnels, associations et collectivités). Avec le soutien du PNR de la Haute Vallée

de Chevreuse, ce collectif a créé la **monnaie locale complémentaire et citoyenne La Racine** sur la base de la charte ci-dessous. Le lancement officiel a eu lieu en octobre 2018.

La Racine a cours sur les communes situées autour de la Vallée de Chevreuse, dès lors qu'il s'y trouvera des professionnels et des particuliers souhaitant l'utiliser.



LES EFFETS BÉNÉFIQUES DE LA RACINE



elle conserve l'argent dans l'économie locale



elle fait connaître aux habitants les prestataires du réseau



elle favorise les activités qui font la qualité de notre cadre de vie : agriculture et paysages, centres-bourgs animés, patrimoines, lien social



ni thésaurisation, ni spéculation : la Racine ne peut que circuler de main en main pour régler des biens et services réels



elle permet de prendre conscience du rôle social et économique d'une monnaie



elle aide à maintenir l'emploi local



elle contribue à réduire l'empreinte sur l'environnement, en limitant les transports

COMMENT UTILISER LA RACINE ?

1 / J'adhère à l'association La Racine
J'adhère en ligne sur le site www.laracine-monnaie.fr

2 / Je convertis des euros en Racines
Je me rends au comptoir d'échange de mon choix, en présentant la confirmation d'adhésion.

3 / Je repère les professionnels
avec le macaron ou en consultant la carte interactive sur le site www.laracine-monnaie.fr



4 / Je deviens un consommateur citoyen
en dépensant mes Racines près de chez moi, sur mon territoire



LA CHARTE

Les objectifs de la monnaie locale pour notre territoire

- Stimuler et soutenir l'économie locale et les circuits courts.
- Préserver le caractère rural des paysages et la vie des centres-bourgs.
- Promouvoir l'esprit de coopération, d'entraide et d'équité entre professionnels, mais aussi entre particuliers et professionnels ou particuliers entre eux.
- Être un outil collectif et démocratique qui redonne à la monnaie sa fonction première : être un moyen pour faciliter les échanges, qui sont la vraie richesse

Les engagements des signataires

- En signant cette charte, chaque membre de l'association et utilisateur de la monnaie s'engage dans une démarche de progrès, et à mettre en œuvre dans la mesure du possible les actions suivantes :
- Utiliser le plus souvent possible la monnaie locale pour régler ses dépenses.
- Rechercher des fournisseurs, prestataires ou commerçants dans le tissu économique local.
- Inciter en tant que salarié ou employeur au versement d'une partie de la rémunération en monnaie locale.
- Privilégier la production, distribution et consommation de produits et savoir-faire locaux, de saison.

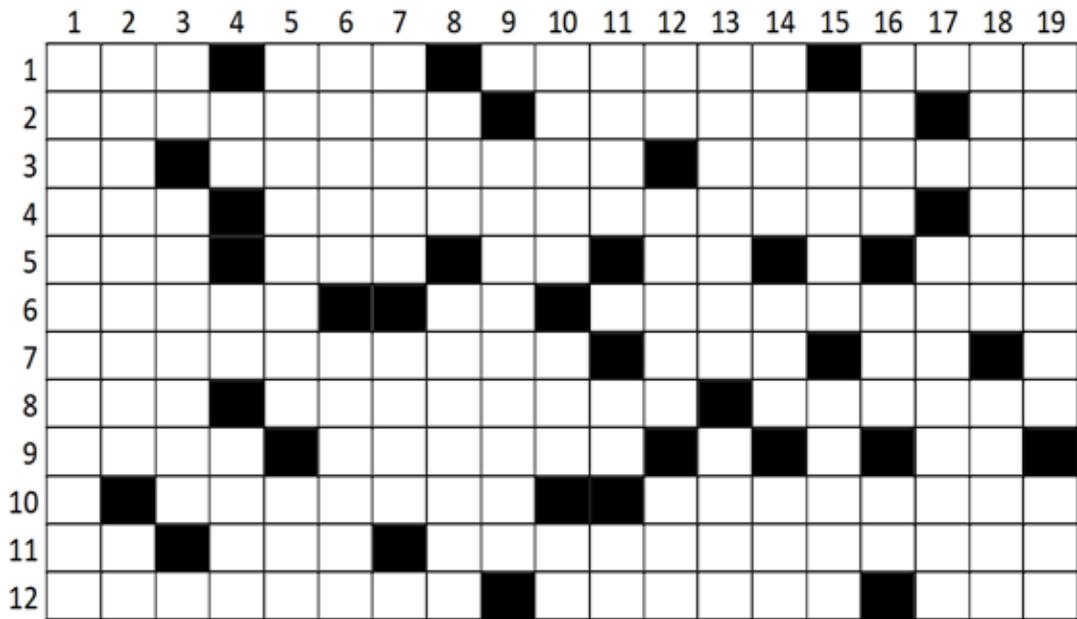
- Donner la préférence aux activités économes en ressources ou utilisant les énergies renouvelables.
- Favoriser les pratiques qui contribuent à l'emploi local et à la qualité des conditions de travail.
- Bannir les pratiques économiques non responsables (entreprises générant de fortes nuisances environnementales, activités économiques destructrices d'emplois, de lien social ou de ressources).
- Contribuer à la promotion, l'amélioration et la pédagogie autour de la monnaie locale.

HORIZONTALEMENT :

1. Prénom – Monarque – Aux Molières, ils ne produisent pas de liège – Affluent du Danube
2. Elle est du tonnerre – Voisins du phoque – Interjection
3. Pronom – Rapidité de l'esprit – Habitants du désert
4. Tête blonde – Lésions résiduelles – De l'Europe
5. Prix net – Encore de l'Europe mais à l'envers – Dans la montagne – Négation – Métal léger allégé
6. Habiter – Un peu d'eau – Ils adorent avec excès
7. Accessions à une dignité – Marié – Phonétiquement : enlever
8. Transport francilien – Agitées – Originaires
9. Risquer – Prénom masculin – Pronom démonstratif
10. Clou du tapissier – Un petit bout du cœur
11. Le sodium – Refus – Importantes
12. Agent de mémoire numérique – Support d'aviron - Levant

VERTICALEMENT :

1. Chef-lieu : Agen
2. Comme certains désordres cutanés – Son premier est festif
3. Arrose Saint-Omer – Maladies jaunes
4. Lettres du Gévaudan – Préposition – Acteur de cinéma
5. Renouvelés – De bas en haut : département d'Outre-Mer
6. Aère – Il encourage les artistes
7. Prénom – Fête renversée
8. Monnaie délaissée – Exprimer
9. Ne sont pas aboutis
10. Ville chinoise – Mer britannique – Pronom
11. Tête à l'envers – Bout du pied – Terminaison d'infinitif
12. Héroïne de Zola mais avec le 1er du 11 horizontal – Inappropriés – Ils pèsent
13. Usure lente – Déplace
14. La Thaïlande ancienne – Fibre textile – Aber
15. De bas en haut : pièce de literie – Avant une séparation parfois définitive
16. Divinité Égyptienne – De bonne heure – Le chlore
17. Prononce bien
18. Supprime – Dérangés ?
19. Barbantes - Orient



Solutions du n°144

Horizontalement :

1. Dampierre en Yvelines
2. Epoustoufflés – Nivelé
3. Citrons – Far – Attrait
4. Lco – Ecot
5. Austère – Ruisselle – Te
6. RL – Rea – Otés – Ami

Verticalement :

1. Déclarations

7. Atre – Not – Luisant
8. TR – Puisas – Lacs – Suas
9. Il – Iamar – Fumiers – Ni
10. Oced – Initiés – uaté
11. Nevés – Demater – Eriol
12. Erodés – Terébrante

2. Apicultrice
3. Motos – Eve
4. Pur – Trépider
5. Isolée – Va – So
6. Etn – Ranime
7. Rosée – Osa – De
8. Ru – Otaries
9. Effort – NM
10. Élaguer – Fiat

11. Néréis – Lutte
12. SS – Lamier
13. Saucière
14. Entremises
15. Lit – Lis – Er
16. Ivree – Assura
17. Neac – ONU – Ain
18. Eliot – Tantot
19. Setter - Siele

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18** **SAMU 15**

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
 5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : ANAÏS ORIZET 06 60 83 28 44 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88
 SYLVIE DOMINGOS 06 65 42 14 16

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères 91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr / du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Millésime Coiffure
 11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Hélène Yahia
 Relaxologue - Reflexologue
 Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
 Prévention / Gestion du stress - Bien-être
 Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

Suzan B. Vigne | Naturopathe
 sur rendez-vous
 06 81 18 49 94
contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

beatrice lavirotte
 14, place de la Mairie
 91470 Les Molières
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes
beatrice.lavirotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56

RONDET Aude
 Pédicure Podologue D.E.
 16 Ter rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
 Doctolib.fr 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.
 16 ter, rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
 Port : 07 81 85 64 09
 Fixe : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@gmail.com

Critères pour bénéficier de la Prime éco-logis 91 du Département



Cette nouvelle aide s'adresse à tous les Essonnais. Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant (y compris associé SCI, usufruitier...)
- faire la demande en ligne (formulaire 1) avant tout démarrage des travaux
- engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans
- vouloir réaliser des travaux pour un montant minimum de 3 000 € HT
 - Isolation de toiture, des murs ou des planchers bas
 - Remplacement des menuiseries (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets)
 - Eau chaude sanitaire / chauffage gaz
 - Énergies renouvelables : pompes à chaleur, solaire thermique, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois
 - Dépose de la cuve à fioul
 - Appareils de régulation et de programmation du chauffage
 - Calorifugeage des installations
 - Ventilation (VMC simple flux, double flux, puit provençal...)
 - Dispositifs de récupération des eaux pluviales

- faire obligatoirement appel à une entreprise RGE* pour la réalisation des travaux (pose des matériels et équipements)
La fourniture des matériels et équipements peut être établie par des entreprises non RGE, sous réserve que leur pose soit assurée par une entreprise RGE
* Reconnu garant de l'environnement

- 2^e demande complémentaire possible en 2020 ou 2021 dans la limite du montant maximum de la Prime éco-logis 91 soit 1 800 €* maximum, hors bonus
* Sauf remplacement des menuiseries : maximum 900 €

Pour aller plus loin et faire sa demande en ligne :

primeecologis91.fr

L'ESSONNE INVENTE LA PRIME ÉCO-LOGIS 91 !



Quel est le montant de la Prime éco-logis 91 ?



La Prime éco-logis 91 s'élève à 30 % du montant hors taxe des travaux (fourniture et main d'œuvre) pour un minimum de 3 000 € et un maximum de 6 000 € HT, soit une prime pouvant aller jusqu'à **1 800 €**.

À cela, s'ajoutent 3 bonus cumulables (soit jusqu'à 2 000 € par ménage et logement) :

- **bonus écologique de 500 €** pour l'usage d'isolants biosourcés ou recyclés, la végétalisation de la toiture après son isolation l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable (pompes à chaleur, chauffage au bois, panneaux solaires, volets avec motorisation solaire),

- **bonus « suppression du fioul » de 500 €** si remplacement d'une chaudière fioul par un autre mode de chauffage éligible (gaz, pompe à chaleur, chauffage solaire ou bois) et/ou dépose d'une cuve à fioul,

- **bonus « précarité énergétique » de 500 € ou 1 000 €** pour les ménages aux ressources modestes* ou très modestes*.

* Plafonds de ressources Anah

Si vous choisissez de **remplacer uniquement vos menuiseries** (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets), la Prime éco-logis 91 est forfaitaire : **900 €** à condition d'engager un minimum de 3 000 € HT de travaux.

Pour info : est éligible le remplacement des fenêtres déjà en double vitrage...

Soit une aide départementale comprise entre 900 € et 3 800 € en incluant les bonus écologiques.

Lundi, mercredi, vendredi de 9^h à 12^h

0 800 730 991 Service & appel gratuits

